

## Quantifier, compter, se tromper : le quotidien comptable des fabriques en Catalogne à la fin du Moyen Âge

*Quantifying, counting, making a mistake : the accounting everyday life of fabricate Ecclesae in Catalonia at the end of the Middle Ages*

*Cuantificar, contar, equivocarse : el día a día contable de las fábricas en Cataluña a fines de la Edad Media*

*Quantifizieren, zählen, sich erzählen: Das alltägliche Rechnungswesen in katalanischen Fabriken am Ende des Mittelalters*

**Sandrine Victor**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/1720>

ISSN : 1775-3554

**Éditeur**

IRHiS-UMR 8529

**Référence électronique**

Sandrine Victor, « Quantifier, compter, se tromper : le quotidien comptable des fabriques en Catalogne à la fin du Moyen Âge », *Comptabilités* [En ligne], 7 | 2015, mis en ligne le 02 octobre 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/comptabilites/1720>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

---

# Quantifier, compter, se tromper : le quotidien comptable des fabriques en Catalogne à la fin du Moyen Âge

*Quantifying, counting, making a mistake : the accounting everyday life of fabricate Ecclesae in Catalonia at the end of the Middle Ages*

*Cuantificar, contar, equivocarse : el día a día contable de las fábricas en Cataluña a fines de la Edad Media*

*Quantifizieren, zählen, sich verzählen: Das alltägliche Rechnungswesen in katalanischen Fabriken am Ende des Mittelalters*

**Sandrine Victor**

---

## Introduction

- 1 Les entreprises au Moyen Âge doivent gérer des risques et de l'incertitude financière, des ressources humaines et économiques, et mettre en œuvre une créativité et une adaptation forcées parfois par des situations nouvelles ou difficiles, faisant par là-même preuve d'une réelle modernité. La comptabilité des fabriques, dans ce cadre, est un formidable outil d'observation des processus administratifs, des montages financiers, des connaissances techniques et théoriques qui permettent la gestion et la mise en action réussies de projets de grande envergure comme peuvent l'être les chantiers médiévaux. Gérone au XV<sup>e</sup> siècle offre ainsi à l'historien un large terrain d'étude, en raison de la richesse des sources archivistiques et la multiplicité des chantiers à observer. Nous nous proposons d'interroger ainsi deux fonds d'archives, dont un inédit. Tout d'abord, nous disposons des comptes de la fabrique de la cathédrale de Gérone<sup>1</sup>, dont l'unité permet d'avoir un outil de référence quant à la tenue comptable d'un chantier à long terme. Cette source, somme toute classique, sera utilement confrontée aux comptes de la Torre Gironella, ouvrage de fortification urbaine dont la construction est menée par les

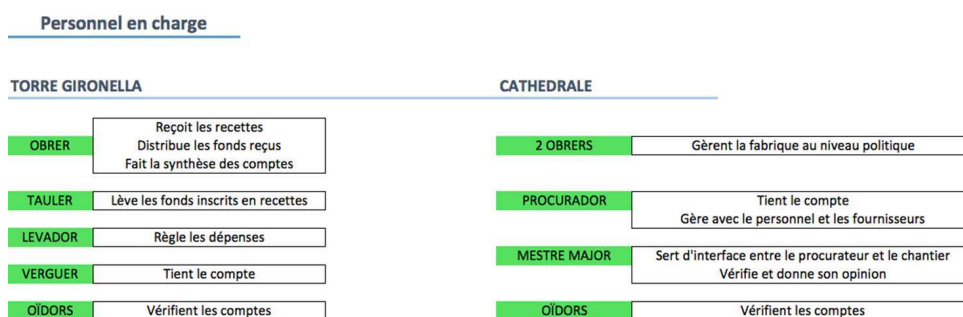
autorités municipales en 1411<sup>2</sup>. Cette tour de défense, située au Nord-Ouest de la cité<sup>3</sup> offre un contre-pied parfait au chantier de la cathédrale de Gérone. Ce dernier court sur plusieurs décennies, et son compte est tenu par un personnel ecclésiastique rompu à la pratique comptable et au suivi administratif, contrairement à celui de la Torre Gironella, dont le personnel laïc, moins formé, doit mettre en place une comptabilité efficace sur un temps court. Ainsi, nous pourrions peut-être voir si les pratiques comptables des deux chantiers sont identiques, ce qui pourrait alors indiquer un *modus operandi* établi selon des règles connues de tous, émanant éventuellement d'une formation commune, ou si, au contraire, chaque fabrique suit un mode de fonctionnement comptable adapté à ses besoins et à sa situation propre, effet d'une éventuelle sérendipité. La lecture de ces registres de comptabilité, dans leur structure, puis dans leur tenue, nous conduira à nous interroger sur la gestion des erreurs et leur acceptation.

## 1 – Structure comptable et personnel en charge

- 2 Les livres de comptes de la cathédrale de Gérone suivent une structure basique selon un principe de livre de caisse, avec sections superposées Recettes-Dépenses<sup>4</sup>. L'année comptable débute généralement en mai et s'écoule de façon linéaire jusqu'en avril de l'année suivante. Aucune pièce justificative ou synthétique n'est annexée à ce compte. Pour le chantier laïc de la Torre Gironella en revanche, plus ponctuel et cloisonné dans le temps, la comptabilité ne couvre que la période d'activité du chantier, soit environ les quatre mois d'été, de juin à septembre. La structure du fond comptable de ce chantier est tout à fait intéressante, puisque composée de trois éléments distincts. Nous trouvons tout d'abord un livret, de format réduit<sup>5</sup>, qui est visiblement le premier support de compte du procureur. Y sont notifiées les dépenses, qui seront ensuite passées dans le registre comptable, mais conservées dans ce livret afin de rendre des comptes à une tierce personne, en l'occurrence les *jurats* du conseil municipal, et de servir ainsi de pièce justificative. Ce livret est en somme un pense-bête, que nous pourrions comparer aux livrets des entrepreneurs retrouvés dans le fonds dit « gigogne » géronais<sup>6</sup>. En plus de ce livret, un premier cahier est consacré aux recettes, levées par le responsable de la *Taula de la mercaderia*<sup>7</sup>. Cet homme, Bernat Net, ne précise pas l'origine et les modalités de la perception des fonds. En fait, le financement provient de levées extraordinaires de tailles, consignées dans des cahiers annexés aux livres de délibérations municipales<sup>8</sup>. Aucun renvoi ne lie ces cahiers à la comptabilité de la Torre Gironella, ni inversement. Les comptes de la Torre Gironella se présentent ensuite sous forme de cahiers indépendants mais connectés entre eux. Le premier de ces cahiers est un récapitulatif sous forme synthétique des comptes qui suivent. Tous les quinze jours environ, le procureur y consigne la somme totale payée pour les « divers maîtres, manœuvres et achats de pierres, chaux, poutres, planches et autres choses », somme qui est ensuite détaillée dans les cahiers suivants, nommés *cedulas*. Les totaux de ce premier cahier sont justifiés par les détails comptables des cahiers suivants. Les dépenses engagées sont rayées une fois réglées et synthétisées dans le premier compte. Ainsi, la structure des comptes du chantier de la Torre Gironella nous dévoile trois étapes comptables : un livret « note-tout » préliminaire, un détail des comptes justifiant une note de synthèse finale.
- 3 Outre ces étapes de mise en comptabilité, les documents de la Torre Gironella permettent également de comprendre en détail la place et la fonction des personnels intervenants

dans les différents mécanismes de gestion du chantier. Une comparaison avec le système de la fabrique ecclésiastique de la cathédrale est alors aisée.

Fig. 1 – le personnel en charge sur les deux chantiers.



- 4 Grâce aux comptes de la Torre Gironella, on apprend les fonctions exactes de *l'obrer* sur le chantier public : il distribue les fonds et reçoit l'argent donné par les jurats, ses collègues. C'est une charge qui ne lui procure aucun salaire supplémentaire<sup>9</sup>. Son rôle est plus concret que celui des *obrers* de la cathédrale, qui semblent eux avoir une fonction plus politique, c'est-à-dire incarner, pour le chapitre ou l'épiscopat, l'interlocuteur pour la fabrique. Pour la Torre Gironella, les recettes sont levées par le *Tauler de la mercaderia del Vi*, c'est-à-dire le responsable de *la Taula del Vi* de la municipalité. En 1411, cet homme est Bernat Net, habitué à la levée de taxes, donc à la gestion comptable des recettes, mais sans particulière expérience dans le cas d'un chantier, où le schéma recettes-dépenses s'impose. Il ne contrôle pas ces deux temps d'entrée et de sortie de fonds. Il doit travailler en étroite collaboration avec les responsables du règlement des dépenses, qui assurent eux le contact entre *l'obrer* et la main-d'œuvre ou les fournisseurs. Ce sont les leveurs d'impôts, *levadors*, qui règlent les dépenses à la place de *l'obrer*. On observe donc un cloisonnement des opérations de perception et de règlement qui imposent deux interlocuteurs à *l'obrer*. Un drapier, Francesc Esteva, et un barbier, Jaume Celoni, occupent ce poste en 1411. Entrepreneur ou boutiquier, ces hommes d'affaires maîtrisent les connaissances nécessaires à ces transactions. Ils mènent à eux trois les opérations qui sont assumées par le seul procureur à la cathédrale. Il apparaît que la municipalité utilise son personnel habituel en fonction des besoins de la gestion du chantier et en fonction de ses compétences. Les comptes de la Torre Gironella montrent bien qu'un personnel nombreux règle le chantier au quotidien : les cahiers – *cedula* – sont tenus tantôt par le viguier, tantôt par le crieur, tantôt par des leveurs d'impôts. Cette charge semble suivre un roulement hebdomadaire. Le personnel en charge n'a donc pas une vision pérenne, comme peut l'avoir le procureur de la fabrique de la cathédrale ou son scripteur. On assiste à une fragmentation des tâches et de la tenue des comptes. Il faut donc une personne qui assure la cohérence du système. C'est le rôle de *l'obrer* de rassembler les cahiers « pense-bêtes » et les *cedulas* dans le premier cahier de synthèse des dépenses, déjà mentionné. C'est donc lui qui a la vision globale du suivi des comptes. Les deux équipes administratives en charge des chantiers de la Torre Gironella et de la cathédrale sont donc dissemblables dans le sens où le rythme imposé au, ou par, le chantier est différent. L'entreprise est donc menée par un personnel à la posture contraire. Pour la comptabilité de la fabrique de la cathédrale, le personnel est en place sur du long terme. Sa responsabilité est spécifiquement la tenue comptable du chantier. Dans le cas de la cathédrale, un ou deux chanoines sont les responsables de la fabrique, les

*obrer*. Ils sont rémunérés pour cette charge. Ils sont deux car chaque *obrer* représente une autorité : un pour l'évêque, un pour le chapitre. On note donc d'emblée la couleur politique de leur fonction. Si la ville intervient dans le chantier, il n'est pas rare de voir alors deux, voire quatre *obrer* : un ou deux clercs et un ou deux laïcs. C'est le cas par exemple du chantier du clocher de l'horloge en 1417<sup>10</sup>. Ce sont les responsables financiers de l'*obra*. Ils imposent le rythme de la construction en fonction de la santé financière de la fabrique. Ils ont sous leurs ordres un secrétaire, qui tient les livres de comptes. À Majorque, il s'appelle *sotsobrer*<sup>11</sup>, à Gérone, *procurador*. C'est lui qui traite directement avec les ouvriers et les fournisseurs, quand ce rôle n'est pas tenu par le maître d'œuvre en personne. Le maître d'œuvre s'impose alors, en dehors de son rôle de professionnel de la construction, comme un expert capable d'évaluer la qualité d'un matériau ou les compétences d'un homme, d'estimer si le coût d'un produit est en adéquation avec le marché, de trouver des solutions économiques à des problèmes techniques. La fonction de procureur peut être donnée à n'importe quel chanoine. En 1418<sup>12</sup>, par exemple, c'est le clavaire de la cathédrale qui s'en charge. Notons que, parfois, ce procureur disparaît et que l'*obrer* seul tient la comptabilité. C'est surtout le cas lors d'une période de faible activité, comme lors de la guerre civile de 1462-1472.

- 5 Enfin, la dernière étape commune aux deux structures est la vérification et la validation des comptes. Ils sont vérifiés par le viguier (*verguer*), ou par les auditeurs des comptes (*oïdors de comptes*), dans le cas de la Torre Gironella<sup>13</sup>. Les comptes sont ensuite soumis aux *jurats*. Le procureur de la fabrique de la cathédrale doit, lui, rendre des comptes à l'*obrer*, au chapitre et à l'évêque. Les comptes sont donc vérifiés en amont par les *oïdors de comptes*. Il n'est cependant pas seul à devoir endosser la responsabilité de la justesse des comptes : s'il rencontre un problème, il peut compter sur le personnel mis à sa disposition pour le régler, et éventuellement ne pas être seul mis en cause. Ainsi, en 1491, Gabriel Joan, *obrer* de la cathédrale, note qu'il a rédigé un mémoire pour signaler aux *oïdors* un problème sur la levée d'un cens. Il a écrit ce mémoire de sa main le 6 octobre et l'a passé au collecteur de la fabrique<sup>14</sup>, directement concerné car sa responsabilité est engagée dans le fait que le cens n'a pas été perçu. Une fois ce genre de précaution prise, le contrôle des comptes est clos par l'accord manuscrit engageant la responsabilité des *obrer*.

## 2 – La tenue du compte

- 6 Les deux comptabilités soumises à notre étude nous permettent de broser le portrait d'un document comptable courant au XV<sup>e</sup> siècle à Gérone. L'organisation interne du document présente en effet des similitudes. Dans les deux cas, outre l'emploi commun de la numération romaine, on peut observer qu'un total des sommes notées dans la colonne droite de chacune des pages, en regard à la description du poste faite au centre de la page, que ce soit en recette comme en dépense, est consigné au bas du folio, sans lien avec un quelconque suivi chronologique. Ce total ne correspond ainsi pas obligatoirement aux dépenses engagées dans la semaine, et aucun total ne sanctionne la fin de la semaine ou du mois comptable. Cette somme de bas de page est doublée d'une somme de fin de cahier, précédée de la mention « *Vera solució major* » ou plus simplement dans les comptes de la Torre Gironella « *Sumatot* ». On la retrouve à deux reprises, une fois pour le cahier des dépenses, une fois pour celui des recettes. Ces *Vera solució* présentent des détails plus ou moins fournis, selon la personnalité du comptable. Ainsi, elles peuvent être réduites à

leur plus simple expression : *Suma que monte le present sedolla a mi liurade per en Johan Ponç a XIII de satembre MCCCXI. XXXXVIII lb III s. VIII d.*<sup>15</sup>.

- 7 Les additions effectuées dans la partie droite de la feuille sont facilitées par une mise en page en colonnes, non tracées, les unités monétaires livre-sou-denier étant alignées verticalement. Notons que lorsqu'une somme ne présente pas, par exemple, de sou, un espace blanc est laissé à la place afin de conserver l'unité de cette mise en forme.
- 8 La structure interne du document, en dehors de cette mise en page, peut être riche d'enseignement par le vocabulaire employé par le procureur ou le teneur de compte. Dans la comptabilité de la fabrique cathédrale, la formule employée par tous les procureurs en matière de dépenses est *pague* ou *hepagat*<sup>16</sup>, ou encore *solvi*, ce qui est la même chose en termes de sens. La dépense est donc consignée dans le registre comptable après avoir été engagée. De même, la recette est intégrée aux comptes quand elle a été effectivement perçue<sup>17</sup>. Dans le cas de la cathédrale, il est d'ailleurs intéressant d'observer que le premier poste de recettes est celui des « anciennes dettes du temps passé<sup>18</sup> ». Une mémoire comptable des sommes dues à la fabrique et finalement payées apparaît, une fois qu'elles ont été perçues. Les sommes dues et non encore acquittées ne sont, en revanche, pas mentionnées. Par conséquent, on peut en conclure que dans le cas du chantier de la cathédrale, la comptabilité est réelle, concrète, car elle prend en compte les sommes réellement perçues, mais elle est par là-même lacunaire, car elle ne fait pas mention des sommes à percevoir et dues. Il devait donc, selon toute vraisemblance, exister un cahier à part pour soutenir la mémoire comptable du procureur au travers du temps. D'ailleurs, une mention dans le compte de 1404-1405 stipule que ces informations sont annotées à part, et font l'objet de procédures parallèles : « De même en mon temps, j'ai fait beaucoup de dépenses en lettres et réclamations selon lesquelles j'ai pu montrer que plus de 16 livres ne furent pas perçues », écrit le procureur de la fabrique<sup>19</sup>. En revanche, dans les comptes de la Torre Gironella, le scripteur emploie pour ses entrées en dépense le terme de *degut* ou *devem*<sup>20</sup>. Cette nuance de vocabulaire laisse penser que les comptes sont faits *a priori*. Ce qui justifie que les *cedulas* ne soient qu'une succession de notes repose-mémoire, c'est-à-dire qu'elles prennent la forme de petits paragraphes. Les sommes inscrites doivent être par la suite confrontées aux sommes véritablement engagées. Ceci explique la multiplication des outils comptables (livret/cedula/synthèse), que nous ne retrouvons pas sur le chantier cathédral. D'où l'apparition en marge gauche des comptes de la Torre Gironella de différentes mentions qui nous renseignent sur l'avancée des étapes comptables. Ainsi, *vera* indique que le descriptif de poste a été vérifié, soit en le croisant avec les informations contenues dans le livret, soit en confirmant la présence des ouvriers ou les quantités de matériaux achetées. La mention *pagat* indique quant à elle que la dépense est réglée. On peut aussi dans ce cas trouver le descriptif barré en diagonale. Ces dépenses véritablement engagées et passées en écriture sont donc ensuite synthétisées par *l'obrer* dans le cahier de tête. La procédure, qui semble plus complexe ou qui fait en tout cas l'objet de plus d'étapes administratives dans le cas de la Torre Gironella, peut être la marque d'une adaptation à la multiplication des interlocuteurs, qui induit une plus grande vérification des mouvements financiers.

### 3 – Se tromper, rectifier, contrôler

- 9 D'autres annotations dans les textes nous montrent que les comptes sont émaillés d'erreurs, auto-correctées par le procureur, ou bien rectifiées par des auditeurs

extérieurs. L'incertitude sur la justesse du compte est une réalité assumée, et des mesures rectificatives sont mises en place. Ceci nous conduit naturellement à nous interroger sur les organes et processus de contrôle visant à garantir, si ce n'est la totale fiabilité de la comptabilité, du moins une marge d'erreur maîtrisée.

- 10 Cette fiabilité peut être mise en doute en effet, d'abord et surtout à cause du facteur humain. Le procureur peut mettre plus ou moins de zèle à s'acquitter de sa tâche, surtout quand le chantier tourne au ralenti et qu'il y a peu de pressions à la dépense. En 1447, par exemple, quand Francesc Salvador prend les rênes de la comptabilité de la fabrique de la cathédrale, un passif de près de 1 220 livres est relevé. Le nouveau procureur ne se gêne d'ailleurs pas pour souligner la mauvaise gestion de son prédécesseur, et ses succès personnels en termes de recouvrements d'impayés : « De Riart, tailleur de pierre, qui avait la quête au temps de monseigneur Pere Miralles, mais dont on n'a pas eu l'argent, et que moi, j'ai exécuté et qu'il m'a donné »<sup>21</sup>. Pourtant, on prend des précautions pour que les écritures soient justes ou tendent à l'être. En 1404, la fabrique de la cathédrale paye ainsi 2 sous pour faire corriger les livres de comptes<sup>22</sup>.
- 11 Les comptabilités sont émaillées de marques de double lecture menée par les auditeurs des comptes<sup>23</sup>, qui valident les écritures soit en début de cahier, s'en portant ainsi garants, soit au fils des pages, soit à la fin des cahiers<sup>24</sup>. Chaque opération est vérifiée, autant au niveau de la description du poste de recette ou de dépense, que des sommes de bas de page et des sommes totales finales. Les corrections sont inscrites directement dans le registre, la somme erronée étant au préalable rayée. Un « V » pour *Veritat* ou un « vera » témoigne de ce contrôle. Enfin, ces auditeurs de compte sont tenus de rédiger la *vera solucio major* du cahier, balance comptable qui fait le bilan financier de l'année écoulée, avec plus ou moins de détails, comme nous l'avons vu précédemment. La comptabilité du chantier cathédral offre dans ce cas le plus d'informations<sup>25</sup>.
- 12 Il existe plusieurs sortes d'erreurs dont nous pouvons faire la typologie. Tout d'abord, nous pouvons déceler des erreurs non comptables, ou plus précisément non mathématiques. Ce sont les erreurs faites dans le texte descriptif de la dépense engagée. Ceci laisse penser que le procureur rédige en premier ce texte, puis consulte soit ses notes, soit le maître majeur pour confirmer ses estimations. Les parties erronées sont alors rayées et corrigées à même le texte, dans les interlignes. Ensuite, nous pouvons repérer des erreurs de calcul mathématique. Ce sont les erreurs basiques, peut-être dues à de l'inattention, comme par exemple « 3 sacs à 2 sous font 7 sous ». Ces erreurs sont soit corrigées par le procureur lui-même, qui s'aperçoit rapidement de sa méprise, soit par les *oidors*. En outre, le contrôle met en forme les unités monétaires. L'utilisation courante est celle du sou et du denier dans les colonnes, puis de la livre, sous et deniers dans les totaux finaux ou de bas de page. Lorsque cette conversion n'est pas effectuée, ce sont les auditeurs des comptes qui effectuent l'opération définitive, en particulier sur la fabrique cathédrale. Ils touchent un salaire pour cette opération, une dizaine de sous en moyenne. En revanche, on ne voit que rarement des conversions en monnaies réelles.
- 13 Cette relecture des comptes de la fabrique vise enfin à mettre en relief les grands événements comptables de l'année écoulée, afin d'en rendre compte plus facilement et de retrouver l'entrée comptable avec plus de rapidité. Dans les marges en effet, on trouve, en catalan ou en latin, les étapes du chantier (*huensque super cum simbala majoris*<sup>26</sup>) ou le début des versements des pensions des maîtres majeurs, comme en 1418 *hic incipit pensionem Antoni Canet et logerio*<sup>27</sup>.

## Conclusion

- 14 Bref, l'étude de ces deux comptabilités nous pousse à faire le constat d'un différentiel entre les comptabilités publiques et les comptabilités ecclésiastiques. Mais pour être précis, il est plus juste de dire entre les comptabilités des chantiers à moyens et longs termes, et les chantiers à courts termes. En effet, l'arsenal comptable déployé lors du chantier de la Torre Gironella, chantier court, sur quelques semaines seulement, est un outil d'efficacité, de synthèse, de rapidité de mise en œuvre et d'exécution, et enfin de tenue. En allant plus loin, la rapidité d'exécution permet même une mise en paiement uniquement à la fin du chantier et donc instaure un système de traites, voire de crédit, au moment du règlement des dépenses. On doit au fournisseur, on le paiera à la clôture des comptes, car celle-ci intervient dans un délai raisonnable de paiement. Les erreurs induites par le facteur humain sont gommées par le roulement du personnel et par la durée réduite de la mission comptable. D'ailleurs, ce personnel ne semble pas déployer une dextérité et des compétences comptables particulières. On a affaire à un chef-d'œuvre d'adaptation, de rapidité et d'efficacité. *A contrario*, le chantier de la cathédrale qui, pour la période qui nous concerne, s'étire sur un siècle et demi, de 1348 à 1498, jouit d'une plus grande souplesse d'exécution, d'une liberté comptable et de lourdeurs administratives provoquées par la tenue d'un compte plus détaillé. La personnalité du procureur a le temps d'influer sur la tenue de la comptabilité, tantôt en rigueur, tantôt en laxisme. Mais ces experts maîtrisent absolument le processus comptable et de contrôle, et l'exercice de présentation aux autorités politiques. Car en effet, les deux structures ont développé les mêmes besoins de relecture et de contrôle indispensables à la véracité du calcul et au bon équilibre budgétaire, même si, dans le cas des chantiers longs, celui-ci ne semble pas être l'objectif annuel assigné aux procureurs. La notion de déficit semble gommée de ces textes, et celle de risque assumé émerge. En définitive, ce sont deux visions différentes de l'outil comptable qui répondent à deux objectifs opératoires différents.
- 

## ANNEXES

### ANNEXE

1 - Bilan comptable, A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 44, 1460, f° 50r-51r

(50r) Summa la universal rebude de la Obra de la Seu de Gerona fete per lo honorable monseyn Gaspar Puig preverá de Capitol e obrer en aquest bienny e any primer qui comensa lo primer de juny de LXXXXVII et finit lo derrer de maig de LXXXXVIII. Cinch rentes e vuyt liures hun sou e VII diners les quals son scrites en continuades en XXIII pazines sumandes exheminaades e verificades per nosaltres Miguel de Guell canonge e Pere Volta preverá de Capitol, hoydos de comptes del dit bienny. En dite suma de DVIII liures I sou VII diners hi son comptes XXVII liures VIII sous VI diners e provehides del



bassi de la Seu. E mes hi son compreses X liures V sous V provehides del bassi de St Feliu e XXXX sous VIII del bassi del Mercadal e de Framenors. E mes hi son comptes VI liures VIII sous X dels bassins fora ciutat e VIII liures del gues del gra e altres coses. E aximatex hi son compreses CI liures XIII sous V per raho del dret de les sposales e VI liures XVI e VII rebudes dells aniversaris conventuels mes hi son compreses XXIII liures provehides de la fabrica so es del dret que paga los qui novament penen possessio en Capitol. Son hi compreses L liures prorehides del delma de St Feliu de Buada. E mes CLXXXXVI liures XII sous III diners prorehides dels terces de les capellanies e axi matex hi son comptes VIII liures XV sous prorehides dells censos y censals que te dit obre e XXIII sous de lexes i escandolls. E mes LXVI liures XVI sous I pro rehides de la porcio canonical. E acompliment de les dits DVIII liures I sou III diners hi son hi compte sos XXXX sous prerehits dells drets de les sepultures. Vera Solucio DVIII lb I. VII. (50 v) Suma la universal despesa del present any funt lo darrer de maig de LXXXXVIII fetes per lo dit Gaspar Puig obrer CCCCLXXXVIII lb. XVIII s. scrites e continuades en XXVIII pagines sumandes exheminades e verificades per nosaltres dits oydors segons semostra en lo present libre e son hi compreses en dich suma LXI liures XII sous XI diners despeses en los aniversaris conventuals distribuys per los oficials de la canonge ab los habui acostumats. E mes hi son compreses CLIII lb. XVIII s. VII les quals ha pagades en les peticions dels censals que fa dich obra. E axi mateix hi son compreses X lb. VI s. X drs les quals ha pagades per alfulls dels absents e XVIII lb. XIII s. III drs les quals ha pagades a mestre Fernando sonador de l'orga. E son hi compreses LXV lb. VII s. V drs. Les quals ha pagades en despeses extraordinaries. E mes CVIII lb. XI s. III d. les quals ha pagades a monseyn Pere Nanet procurador dels aniversaris presbiterials per les pensions que dits aniversaris rebren sobre dich obra. E son hi compreses LXIII lb. XIII s. de jornals fets per mestra Gomis e de sos macips. E a compliment V lb. XIII s. VI despeses per lo maniment les qualls quantitats epertudes preñan la dich suma de CCCCLXXXVIII liures XVIII sous. Vera Solucio CCCCLXXXVIII lb. XVIII s. Combinades coherades dades ab rebudes se mostra veraderament esser tornador dit Gaspar Puig en aquest any a dite obra XVIII lb. III s. VII d. les quals XVIII lb. III s. VII drs. ha meses he deposades en la caixa (51 r) dels deposits ab XXXVIII liures V sous I que en lo darrer any es tornador a la dite obre segons se mostra en la fi he difuncio del darrer any del present libre. E per tant nosaltres Miguell de Guell e Pere Volta dessus dits com hasan fete de dits comptes relacio al honorable Capitoll e per dit Capitoll no sie stat manat fehen la present difuncio. E axi nosaltres dits oydors difinicen e fem difinicio a vos monseyn Gaspar Puig obrer dessus dit signade de ma de cascu de nosaltres oydors a XX de marts any MCL.

## NOTES

1. Arxiu Catedral Girona (A.C.G.), *Obra de la Seu*, n° 23, 1402-1404 ; n° 24, 1404-1406 ; n° 25, 1408 ; n° 26, 1410-1412 ; n° 27, 1413-1414 ; n° 28, 1415-1416 ; n° 29, 1417 ; n° 30, 1417-1418 ; n° 31, 1418-1422 ; n° 32, 1422-1423 ; n° 33, 1423-1425 ; n° 34, 1425-1426, n° 35, 1429-1431 ; n° 36, 1434-1435 ; n° 37, 1437-1439 ; n° 38, 1443-1444 ; n° 39, 1447-1448 ; n° 40, 1448-1449 ; n° 41, 1449 ; n° 42, 1451-1452 ; n° 43, 1455-1457 ; n° 44, 1460 ; n° 45, 1466-1467 ; n° 46, 1472-1479 ; n° 47, 1477 ; n° 47', 1481-1483 ; n° 48, 1484 ; n° 49, 1486-1487 ; n° 50, 1489-1493 ; n° 51, 1497-1498.
2. Arxiu Historic Municipal Girona (A.H.M.G.), XIII. *Obres publiques i urbanisme*, XIII.1, « Fortificacions », reg. 11.686, 1411.

3. Canal i Roquet Josep, Canal i de Diego Eduard, Nolla i Brufau Josep Maria, Sagraera Aradilla Jordi, *Història Urbana de Girona 3, La ciutat de Girona en la primera meitat del segle XIV : La plenitud medieval*, Girona, 1998 et *idem, Història Urbana de Girona 2, La ciutat de Girona l'any 1535*, Girona, 1995.
4. Cillanueva de Santos Miguel-Angel, « La contabilidad de los libros de fabrica de la catedral de Segovia durante su edificaci3n : 1524- 1685 », *De Computis*, n° 9, déc. 2008, p. 3- 47.
5. Environ 10 cm x 25 cm.
6. Arxiu Historic Provincial Girona (A.H.P.G.) : fonds de fragments hébreux et latins retrouvés dans les couvertures des livres de notaires latins de la ville, en cours de restauration et en cours d'étude.
7. A.H.M.G., XIII.1, *op. cit.*, reg.11.686, 1411, f° 2r.
8. A.H.M.G., *Funcionament del Consell Municipal*, "Manualsd'Acords", n° 41 et 42.
9. A.H.M.G., XIII.1, *op. cit.*, reg.11.686, 1411, f° 2r : *En nom de nostre SenyorDeu e de la Verge Maria benviratsquinsonen salut, bon salvament (...) fou començada le hobre de la torre de Geronella, les altreshobres de la ciutat dels quals jo Pere Perpinya fuy constituït a distribuir les monedes, a resebreaquels per los honorables Jurats compenyons meus pero sens salarinengu (...).*
10. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 29, 1417, f° 2r.
11. Domenge Mesquida Joan, *L'obra de la Seu. El procés de construcci3n de la catedral de Mallorca en el Tres-cents*, Palma de Mallorca, 1997, p. 72.
12. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 31, 1418-1422.
13. *Ibid.*, « Quarta sedulla », s/f : *Jo, Joan Sauri, verguer de los honorables jurats de la dita ciutat lou e approve acort totes les coses qui son ascrites an aquest coern de paper.*
14. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 50, 1489-1493, feuille volante.
15. A.H.M.G., XIII.1, *op. cit.*, reg.11.686, 1411, f° 55v.
16. « Je paie » ou « j'ai payé ».
17. Le vocabulaire employé est alors *recebi, rebi* ou *he rebut*, traduisible en « je reçois » ou « j'ai reçu ».
18. *Deutes veylls de temps passat.*
19. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 24, 1404-1406, s/f.
20. « Il est dû » ou « nous devons ».
21. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 40, 1448, f° 73v.
22. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 24, 1404, f° 52r.
23. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 33, 1423-1425, f° 29v.
24. A.H.M.G., XIII.1, *op. cit.*, reg.11.686, 1411, f° 44v.
25. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 44, 1460, f° 50r-51r. Voir le texte en annexe.
26. A.C.G., *Obra de la Seu*, n° 29, 1418, s/f.
27. *Id.*, s/f.

## RÉSUMÉS

La comptabilité des fabriques est un outil d'observation des processus administratifs, des montages financiers, des connaissances techniques et théoriques qui permettent la gestion et la mise en action de projets de grande envergure comme les chantiers médiévaux. Gérone permet au chercheur de pister deux comptabilités et leur personnel : une laïque et une ecclésiastique,

mettant ainsi en lumière des méthodes et des compétences différentes. Ainsi, nous pourrions voir si les pratiques comptables des deux chantiers sont identiques, ce qui pourrait alors indiquer un *modus operandi* établi selon des règles connues de tous, émanant éventuellement d'une formation commune, ou si, au contraire, chaque fabrique suit un mode de fonctionnement comptable adapté à ses besoins et à sa situation propre, effet d'une éventuelle sérendipité.

Fabric accounts shed light on the administrative processes, financial strategies, technical and theoretical knowledge implemented in large-scale projects such as medieval construction works. The study of two building accounts from Girona, one secular and the other ecclesiastical, allows us to compare the staff and the accounting methods involved in each case. Similar accounting practices would point towards a common *modus operandi* following well-established rules and maybe a common training, whereas different practices would suggest an adaptation to the specificities of each situation, sign of serendipity in the way of running an enterprise.

La contabilidad de las fábricas es un instrumento de observación de los procesos administrativos, montajes financieros, conocimientos técnicos y teóricos en que se basa la gestión y la puesta en obra de proyectos de gran alcance, como las obras medievales. Para el investigador, Gerona permite reconstruir dos contabilidades y su personal : una laica y otra eclesiástica, evidenciando métodos y competencias distintas. Así, podremos ver si las prácticas contables de las dos obras son idénticas, lo que podría indicar un *modus operandi* basado en reglas compartidas por todos que emanaban de una formación común, o si al contrario cada fábrica tiene unas modalidades contables adaptadas a sus necesidades y su situación propia, unos saberes casuales formados en la práctica.

Die Buchführung der Fabriken erlaubt es, Verwaltungsprozesse, Finanzierungen und technisches und theoretisches Wissen zu analysieren, um besser zu verstehen, wie wichtig mittelalterliche Projekte – z.B. Baustellen – organisiert wurden. Für Gerona (Italien) besitzen wir zwei verschiedene Rechnungen, eine weltliche und eine kirchliche, die in dieser Studie verglichen werden. So soll herausgefunden werden, ob die Buchführung identisch ist, ob also ein *modus operandi* existierte, der vielleicht auf eine gemeinsame Schulung zurückging, oder ob jeder Bauplatz einzigartig war.

## INDEX

**Schlüsselwörter** : Buchführung, Katalonien, Unternehmerleitung.

**Palabras claves** : contabilidad, Cataluña, gestión de empresa

**Mots-clés** : Comptabilité, Catalogne, gestion entrepreneuriale

**Keywords** : Building accounts, Catalunya, entrepreneurial management

## AUTEUR

SANDRINE VICTOR

CUFR Jean-François Champollion, Albi- UMR 5136 FRAMESPA - sandrine.victor@univ-jfc.fr